



CHAMBRE DES DEPUTES

Session extraordinaire 2013-2014

RB

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 05 mai 2014

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 24 mars (PV AEDCI 17 et 19) et du 31 mars 2014
2. 6567 Projet de loi portant approbation de la Convention de Strasbourg de 2012 sur la limitation de la responsabilité en navigation intérieure faite à Strasbourg, le 27 septembre 2012
 - Rapporteur : Monsieur Gusty Graas
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 6608 Projet de loi portant approbation du Traité sur le commerce des armes, fait à New York le 2 avril 2013, signé par le Luxembourg le 3 juin 2013 à New York
 - Rapporteur : Monsieur Marc Angel
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. 6673 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
 - Désignation d'un rapporteur
5. Dossiers européens:
 - adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes entre le 25 avril et le 2 mai 2014
 - nomination de rapporteurs pour les documents suivants:
 - COM (2014) 199 : Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la politique européenne en matière de retour
 - COM (2014) 196 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Vers des élections au Parlement européen plus démocratiques
 - COM (2014) 196-1 Annexe 1

COM (2014) 173 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Les dialogues citoyens, contribution à l'avènement d'un espace public européen
COM (2014) 173 Annexe 1

JOIN (2014) 12 : Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Le voisinage à la croisée des chemins: mise en oeuvre de la politique européenne de voisinage en 2013

SWD (2014) 69 : Armenia

SWD (2014) 71 : Egypt

SWD (2014) 72 : Georgia

SWD (2014) 73 : Israel

SWD (2014) 70 : Azerbaijan

SWD (2014) 74 : Jordan

SWD (2014) 92 : Lebanon

SWD (2014) 93 : Moldova

SWD (2014) 94 : Maroc

SWD (2014) 95 : Palestine

SWD (2014) 97 : Tunisie

SWD (2014) 96 : Ukraine

SWD (2014) 98 : Statistical Annex

SWD (2014) 99 : Regional report : Eastern Partnership

SWD (2014) 100 : Regional report : A Partnership for Democracy and Shared Prosperity with the Southern Mediterranean Partners

COM (2014) 210 : Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant les lignes directrices pour l'application de la directive 2003/86/CE relative au droit au regroupement familial

COM (2014) 158 : Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. Un nouveau cadre de l'UE pour renforcer l'état de droit
COM (2014) 158-1 Annexe 1

COM (2014) 154 : Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Faire de l'Europe ouverte et sûre une réalité

COM (2014) 235 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions sur l'évaluation ex post du Fonds pour les frontières extérieures pour la période 2007-2010

COM (2014) 230 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions concernant l'évaluation ex post du Fonds européen pour le retour pour la période 2008-2010

6. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, Mme

Claudia Dall'Agnol, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar,
Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Charles Goerens, membre du Parlement européen

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes
M. Robert Steinmetz, Ministère des Affaires étrangères et européennes

Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusée : Mme Cécile Hemmen (le volet « Coopération » n'étant pas concerné)

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

Information sur la situation en Ukraine

La commission convient de donner la parole au Ministre des Affaires étrangères et européennes pour informer sur la situation en Ukraine avant d'évacuer l'ordre du jour de la présente réunion. M. le Ministre fournit les informations suivantes :

Le Conseil de l'Europe se réunit en ce jour à Vienne. La Russie est membre du Conseil de l'Europe et de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe). Il est important de continuer le dialogue au sein de ces deux organisations.

Monsieur le Ministre évoque deux événements récents : la mort dramatique de 40 personnes à Odessa d'une part, et la libération des observateurs de l'OSCE pris en otage pendant une semaine, de l'autre.

En ce qui concerne le drame d'Odessa, le Premier Ministre ukrainien n'a pas exclu une coresponsabilité de la Police. A l'Est de l'Ukraine, le comportement de la Police donne lieu à des questionnements, certains policiers agissant en faveur des séparatistes.

La libération des observateurs de l'OSCE a suscité des réactions positives notamment de la part de l'Allemagne. Le remerciement pour la libération des otages est un message politique. Il est sûr que la Russie a une grande influence sur les séparatistes. Les 40.000 soldats russes déployés près de la frontière ont rassuré les séparatistes. L'annonce du retrait des troupes russes est un signe positif.

Au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies et au sein de l'Union européenne, le Luxembourg défend la position que les élections présidentielles doivent avoir lieu le 25 mai 2014, suivies d'une réforme de la Constitution et de la tenue, au cours de l'année 2014, d'élections législatives.

Les préparations des élections présidentielles s'avèrent difficiles. Les candidats sont soutenus par des oligarques de différents bords. Dans les villes de l'Est de l'Ukraine, la tenue des élections est très incertaine.

Le Président de l'OSCE se rendra en visite auprès du Président russe pour préparer un dialogue des deux côtés en Ukraine. Le Conseil de l'Europe se réunira à Vienne. L'Europe est confrontée à l'attitude de plusieurs pays nordiques et baltes qui revendiquent davantage de sanctions. La majorité des Etats membres de l'Union européenne mise sur une désescalation. Des pourparlers entre la Russie et l'Allemagne visent le retour à l'accord Genève II.

Les sanctions de l'Union européenne sont entrées dans la deuxième phase et concernent actuellement 15 personnes. La Russie commence à subir des répercussions négatives sur l'économie, beaucoup d'investisseurs s'étant retirés. La Russie est isolée au sein du Conseil de Sécurité.

Discussion

Monsieur le Ministre répond aux questions et interventions des membres de la commission. Il y a lieu d'en retenir les éléments suivants.

La Russie défend la position que les élections du 25 mai sont prématurées et qu'il aurait fallu d'abord débattre sur une réforme de la Constitution ukrainienne. Dans deux tiers du territoire de l'Ukraine, la tenue des élections ne pose aucun problème. Les préparations se déroulent normalement. Or, dans certaines villes dans l'Est et au Sud de l'Ukraine, les agissements des séparatistes mettent en danger la préparation technique des élections présidentielles. Certains Etats membres de l'Union européenne ont des consulats dans l'Est de l'Ukraine et observent de près les événements. Le 12 mai, le Conseil « Affaires étrangères » se réunira à Bruxelles ; ce qui donnera l'occasion à un échange d'informations. Il est probable que dans l'hypothèse où les élections ne pourraient pas avoir lieu dans plusieurs grandes villes, la question de la légitimité du résultat des élections sera soulevée.

Le Parlement ukrainien manque de légitimité. Le plus grand parti politique, le Parti des Régions dont Yanoukovich était le leader, s'est divisé après le 21 février et une grande partie des élus se sont éparpillés dans d'autres partis politiques. Des perturbations existent aussi dans l'appareil administratif, notamment au sein de la Police et de l'Armée.

Le Luxembourg ne met pas en avant-plan ses intérêts économiques. Le Grand-Duché défend, ensemble avec l'Union européenne, les valeurs communes telles que la démocratie et l'Etat de droit. Or, une désescalation ne se fait pas en décidant des sanctions de plus en plus sévères. La troisième phase des sanctions est prévue dans le cas où des troupes russes envahissent l'Ukraine. Certains revendiquent que la troisième phase soit entamée si l'organisation des élections présidentielles sera rendue impossible par les séparatistes.

Le Fonds monétaire international a donné son accord de principe à une aide financière à l'Ukraine. Si l'Ukraine suit la bonne voie, l'Union européenne sera un donateur de premier rang. Un accompagnement devra se faire sans porter atteinte à l'autonomie de l'Ukraine.

L'Union européenne ne suit pas une logique militaire. Une telle logique est qualifiée par le Ministre comme contre-indiquée et destructive.

Des listes nominatives menant au blocage de comptes bancaires peuvent être arrêtées par le Conseil de Sécurité et par l'Union européenne. Les Etats-Unis

ont établi leurs propres listes. Les listes sont secrètes, mais des fuites ont permis la divulgation de certains noms dans la presse.

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 24 mars (PV AEDCI 17 et 19) et du 31 mars 2014

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

2. 6567 Projet de loi portant approbation de la Convention de Strasbourg de 2012 sur la limitation de la responsabilité en navigation intérieure faite à Strasbourg, le 27 septembre 2012

Le Rapporteur présente brièvement son projet de rapport. Il rappelle que le vote du projet de loi en séance plénière requiert une majorité de deux tiers des membres de la Chambre des Députés. Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres de la commission présents.

3. 6608 Projet de loi portant approbation du Traité sur le commerce des armes, fait à New York le 2 avril 2013, signé par le Luxembourg le 3 juin 2013 à New York

Après présentation, le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres de la commission présents.

4. 6673 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration

M. Marc Angel est nommé rapporteur du projet de loi.

5. Dossiers européens:

- adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes entre le 25 avril et le 2 mai 2014

La liste des documents est adoptée.

- nomination de rapporteurs pour les documents suivants:

COM (2014) 199 : Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la politique européenne en matière de retour

Ce document sera présenté dans la réunion du 12 mai 2014 par un membre de la Direction de l'Immigration.

**COM (2014) 196 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Vers des élections au Parlement européen plus démocratiques
COM (2014) 196-1 Annexe 1**

M. Marc Angel est nommé rapporteur.

COM (2014) 173 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Les dialogues citoyens, contribution à l'avènement d'un espace public européen
COM (2014) 173 Annexe 1

M. Marc Angel est nommé rapporteur.

JOIN (2014) 12 : Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Le voisinage à la croisée des chemins: mise en oeuvre de la politique européenne de voisinage en 2013

SWD (2014) 69 : Armenia

SWD (2014) 71 : Egypt

SWD (2014) 72 : Georgia

SWD (2014) 73 : Israel

SWD (2014) 70 : Azerbaijan

SWD (2014) 74 : Jordan

SWD (2014) 92 : Lebanon

SWD (2014) 93 : Moldova

SWD (2014) 94 : Maroc

SWD (2014) 95 : Palestine

SWD (2014) 97 : Tunisie

SWD (2014) 96 : Ukraine

SWD (2014) 98 : Statistical Annex

SWD (2014) 99 : Regional report : Eastern Partnership

SWD (2014) 100 : Regional report : A Partnership for Democracy and Shared Prosperity with the Southern Mediterranean Partners

Mme Claudia Dall'Agnol est nommée rapporteure pour le volet du partenariat de la Méditerranée du Sud. M. Marc Angel est nommé rapporteur pour le volet du partenariat de l'Est. Les autres documents ne seront pas présentés en détail.

COM (2014) 210 : Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant les lignes directrices pour l'application de la directive 2003/86/CE relative au droit au regroupement familial

Ce document sera présenté dans la réunion du 12 mai 2014 par un membre de la Direction de l'Immigration.

COM (2014) 158 : Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil. Un nouveau cadre de l'UE pour renforcer l'état de droit
COM (2014) 158-1 Annexe 1

M. Laurent Mosar est nommé rapporteur.

COM (2014) 154 : Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Faire de l'Europe ouverte et sûre une réalité

M. Gusty Graas est nommé rapporteur.

COM (2014) 235 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au

Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions sur l'évaluation ex post du Fonds pour les frontières extérieures pour la période 2007-2010

Ce document sera présenté dans la réunion du 12 mai 2014 par un membre de la Direction de l'Immigration.

COM (2014) 230 : Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions concernant l'évaluation ex post du Fonds européen pour le retour pour la période 2008-2010

Ce document sera présenté dans la réunion du 12 mai 2014 par un membre de la Direction de l'Immigration.

6. Divers

Le Président de la commission informe que l'Ambassade de la Roumanie a transmis une invitation de la Commission des Affaires étrangères du Parlement de la Roumanie d'effectuer une visite officielle à Bucarest.

La date du 16 juin 2014 est proposée pour le hearing sur le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership). Les détails seront fixés lors d'une prochaine réunion de la commission.

Un membre de la commission critique le fait que le Ministre de la Défense ait pris la parole lors de l'entretien de la commission avec le Secrétaire général de l'OTAN, alors que de tels entretiens ont pour but de permettre aux députés un échange de vues avec les invités. Il s'avère en réponse que les questions de protocole sont dans la compétence du Bureau de la Chambre des Députés.

Suite à une remarque d'un membre de la commission, il est précisé que les notes au dossier transmis à l'occasion de visites officielles sont préparées et mis à disposition par le Ministère des Affaires étrangères.

Luxembourg, le 20 mai 2014

La secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel